



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Communiqué de presse

Montrouge, le 5 novembre 2015

Crédit Agricole S.A. tient à faire savoir que, lors de l'annonce du lancement des prochains stress tests bancaires organisés par l'EBA, il a été initialement indiqué par erreur que c'est Crédit Agricole SA qui ferait l'objet de ce test et non, comme en 2014, le groupe Crédit Agricole ; cette erreur a été corrigée par la suite par l'EBA, ce qui confirme que seul le groupe est l'entité pertinente pour procéder à un tel test.

Des informations infondées et inexactes ont également circulé sur le marché dans la journée à la suite de la publication de nos résultats et Crédit Agricole SA saisira l'AMF.